

Les amis du parler Gallo

Une interview de Gilles MORIN,
l'un des animateurs de ce groupe de militants bretons.

Lors de notre première rencontre avec les Amis du Parler Gallo pendant notre stage régional l'année dernière, nous avons été très intéressés par leur travail de militants que ce soit au niveau social ou culturel. Pensant que cette action pouvait intéresser les militants Freinet profondément attachés à la liberté de l'expression, j'ai donc posé quelques questions à Gilles MORIN qui souhaite aussi que cet entretien permette un échange entre tous ceux qui défendent leur langue et leur culture régionale.

Christian LERAY

Signalons aussi que deux B.T.2 sur la Bretagne sont actuellement en chantier.

Le sauvetage du gallo : un travail de déculpabilisation

Christian Leray. — Comme j'ai pu le constater avec mes élèves d'origine rurale, à côté du français dit correct, les habitants de notre région ont pour différents moments de la vie quotidienne des termes et des expressions appropriées en parler gallo, qui resurgissent naturellement au détour d'un dialogue. Et pourtant, ils n'ont pas conscience de parler une langue ! Comment une association telle que les Amis du parler gallo peut-elle les amener à cette prise de conscience ?

Gilles Morin. — C'est un travail de longue haleine car cette vaste entité géographique qui correspond à la Bretagne orientale a été définie au niveau linguistique par une double négation : 1. Depuis longtemps, comme pour la plupart des autres langues régionales, l'école a reproché à ses habitants de « parler mal » le français.

2. D'autre part, alors qu'en Basse Bretagne se développait un mouvement maintenant centenaire, de revendication pour la langue bretonne, on a fait entrer dans la tête des gallos ou hauts bretons un second sentiment de négativité en leur reprochant de ne pas parler le breton.

Pour échapper à cette double vision négative de l'identité, il leur fallait s'efforcer de bien parler le français et d'oublier leur origine rurale, leur culture, bref, comme on dit en gallo, « se déconneuter » ! Pour les déculpabiliser, nous essayons d'agir de manière militante en développant une action culturelle et sociale nous permettant de vivre notre langue et notre culture. Nous ne nous contentons plus de fonctionner sous forme d'une sorte de société savante, comme c'était le cas en 1976, lors de la formation de notre association ; on se préoccupait alors de la réalisation d'un glossaire sans revendication, notamment pour l'enseignement. Maintenant, l'une des grandes satisfactions de notre travail

de militants est de constater que de nombreux jeunes sont imbibés de cette langue, que ce soit au niveau des structures, des expressions imagées ou encore des mots eux-mêmes.

Christian L. — Peux-tu à ce propos, nous parler des origines de la langue gallo ?

Gilles M. — Le gallo est une branche de la vieille langue d'oïl avec un substrat celtique qui en fait notre originalité linguistique : ainsi, par exemple un mot comme brouette se dit bien sûr « bérouette », mais aussi « boursoule » ainsi que « karitché » (en breton « karigel »). Précisé-

Le parler d'Ille de France, qui a été ensuite revu et compliqué par les académiciens et grammaticiens n'était au départ que l'un des rameaux de la vieille langue d'oïl parlée dans le Nord de la France, la langue d'oc, ou occitan, étant utilisée au sud ; si le Francien l'a emporté, c'est non à cause de ses caractéristiques, mais uniquement pour des raisons de centralisme politico-linguistique.



ment les échanges entre la langue bretonne et le gallo ont été nombreux dans les deux sens, ce qui permet d'affirmer notre originalité par rapport au normand, à l'angevin ou au poitevin. Bien sûr, l'individu, selon l'endroit où il va se trouver,

aura un gallo plus ou moins teinté de français, suivant l'état d'aliénation qu'il a subi. Les paroles du poète wallon J.-C. Watrin traduisent parfaitement cet état de fait :

« Ils m'ont coupé les racines
Je n'ai plus que des moignons de mots
Pour dire mon pays
Ne soyez pas étonnés
Si je fransquillonne
Dans les écoles ils m'ont redressé
la langue elle était tordue
Pourtant mon pays chante en patois »

J.-C. Watrin

Chansons pour la gaume



Illustrations extraites du « Lian », revue éditée par les Amis du parler Gallo.

Christian L. — Quel rôle a joué l'école dans cette aliénation ?

Gilles Morin. — Les maîtres d'école, ces hussards de la République, étaient certainement progressistes en luttant contre certaines formes d'aliénation comme par exemple l'influence du château et du clocher, mais ils ont malheureusement contribué à la disparition progressive d'une langue sous prétexte qu'il fallait



développer «le langage de la raison». Nous disons qu'il est inadmissible de continuer aujourd'hui à fonctionner sur ces schémas dépassés. Lorsqu'on apprend à quelqu'un à renier sa langue, on lui apprend à se taire et on le bloque, d'où les difficultés de ces enfants que l'on retrouve en classe de perfectionnement. Plutôt que de censurer et de refouler, il faut apprendre à «jouer sur différents claviers linguistiques». J'ai eu la chance d'avoir un instituteur Freinet qui nous permettait d'écrire en patois ; s'il y avait trois mots pour exprimer le même terme, il faisait trois colonnes et chacun de ces mots était placé sur le même plan d'égalité, sans hiérarchie, sans raisonnement en termes de norme et de déviances.

Le droit à la différence

Christian L. — *En favorisant ainsi l'écoute réciproque, on apprend le droit à la différence, le respect de l'autre...*

Gilles M. — En effet, nous nous inscrivons dans une lutte pour le droit à la différence sur le plan national et régional. Ce droit à la différence est d'ailleurs reconnu hors de notre hexagone ; ainsi le livre *Pélagie-la-Charrette* d'Antonine Maillet qui a obtenu le Prix Goncourt est-il truffé d'expressions qui sont sanctionnées chez nous où a fonctionné et fonctionne encore une véritable police de la langue. Celle-ci n'a d'ailleurs plus besoin des appareils de l'Etat ; je connais une petite fille de onze ans qui «persécute» sa grand-mère, le mot n'est pas trop fort, afin, dit-elle, que sa petite sœur n'entende plus parler patois et qu'elle ne mette pas de mots patois dans ses rédactions !

Pour changer les mentalités, les stages réalisés avec les enseignants sont d'une grande importance et nous avons particulièrement apprécié notre participation à votre stage régional de Saint-Brieuc où nous avons partagé vos recherches et réflexions. Depuis la charte culturelle de Bretagne deux stages officiels de trois jours ont pu être réalisés mais ils ne s'adressaient qu'au second degré. Nous souhaitons que les enseignants de maternelle et primaire puissent en bénéficier car

c'est dès leur plus jeune âge que les enfants doivent être sensibilisés à ces problèmes de langage et déculpabilisés, afin de ne pas appeler «faute» ce qui est en réalité la règle d'une communauté comme par exemple l'emploi du passé simple dans une phrase comme «Hier, j'allites à Rennes», le «je» se trouve inclus dans un «nous» collectif. Nous disons aussi : «Les poules ponent» ; c'est une expression qui permet de saisir une origine latine (ponere) alors qu'en français nous utilisons aussi bien ponte que pondre.

Christian L. — *Tu as évoqué la charte culturelle, peux-tu nous donner quelques précisions ?*

Gilles M. — Celle-ci fait partie de la stratégie contractuelle de l'Etat. Dans son préambule, l'Etat reconnaît les cultures de Bretagne et s'engage officiellement à leur donner les moyens nécessaires à leur développement aussi bien à la radio-télévision que dans l'enseignement. Mais à ce jour ces moyens promis font toujours défaut, tant en matériels qu'en personnel ; un premier pas a cependant été fait avec l'organisation de deux stages gallos qui se sont déroulés à Rennes en novembre 1979 et du 20 au 21 novembre 1980. Dans la charte, il est dit aussi qu'à côté de la langue elle-même il y a place pour l'éveil ; c'est ainsi qu'à Saint-Brieuc depuis cette année j'enseigne deux heures facultatives de gallo en 6^e et 5^e. C'est une expérience très intéressante car il faut que les enseignants évitent de considérer

les enfants qui leur sont confiés comme des «pages blanches à écrire». L'enfant vient à l'école avec sa culture au sens le plus large du terme. Ici comme ailleurs, il faut revendiquer l'obtention d'heures d'enseignement consacrées à l'ouverture sur le patrimoine lequel est un passé, un présent et un devenir en gestation.

Christian L. — *Vous avez aussi des contacts avec l'Université. Qu'en attendez-vous ?*

Gilles M. — Effectivement, nous sommes rattachés à l'Institut Armoricaire de Recherches Economiques et Humaines, et en son sein a été lancé un centre de recherche sur notre patrimoine culturel et linguistique intitulé le L.E.R.G. (Laboratoire d'Etude et Recherche Gallèses). C'est indispensable car le travail militant ne nous dispense pas d'acquérir une distance par rapport à l'action dans laquelle nous sommes immergés afin d'être capables d'analyser, d'approfondir la connaissance de ce pourquoi on se bat. Beaucoup de Bretons, en particulier les habitants de Haute-Bretagne (appelée aussi Bretagne Gallèse ou Pays Gallo) ignorent tout de leur passé ; ce n'est pas innocent ! En effet, si l'on cache à un peuple son histoire, c'est pour qu'il courbe plus facilement l'échine, qu'il utilise une seule langue avec des modes de pensée standardisés et qu'il aille travailler comme le disait un ancien premier ministre, «là où il y a du travail». Mais bien sûr, il n'y a pas que la langue, comme le clame le chanteur Roger Siffer : «Ceux qui parlent de l'Alsacien sans parler des autres problèmes de l'Alsace parlent avec un cadavre dans la bouche !» En effet, si nos travaux sur la langue n'ont pour but que de mettre des mots sous vitrine, ça ne nous intéresse pas ! Je dis langue car nous pouvons parler de langue quand un peuple, une communauté décide que ce qui jusque-là était considéré comme un patois sans intérêt est sa langue. On forge alors un outil fondamental de résistance à l'uniformisation.

Christian L. — *Il ne faut donc pas que l'action culturelle et régionale se replie sur elle-même. N'avez-vous pas intérêt à avoir d'autres lieux d'échange, de rencontre ?*

Gilles M. — Le fait de s'intéresser à sa langue, la conscience de ses racines, c'est loin d'être l'enfermement. En même temps qu'on prend conscience de son identité, de ses différences, on apprend à respecter la personnalité



des autres. Ce dialogue entre minorités permet aussi de découvrir que nous avons tous des problèmes identiques. Les Amis du Parler Gallo ont reçu des Québécois et des Acadiens ; ils ont aussi participé à des rencontres en Occitanie, en Picardie et en Normandie.

En Bretagne, il y a un lieu privilégié pour ces rencontres : le festival du cinéma des minorités nationales qui se déroule chaque année à Douarnenez ; il y a trois ans il a été consacré aux Québécois, il y a deux ans aux Indiens et l'année dernière aux Créoles. Nous sommes heureusement dans une phase où les gens se rendent compte qu'ils ne doivent pas vivre repliés sur eux-mêmes et peuvent tirer profit de l'expérience des autres.

Un militantisme social et culturel

Christian L. — *Vous préoccupez-vous du rôle social du gallo ?*

Gilles Morin. — Bien sûr, nous venons de déposer deux projets de formation continue : l'un intéresse le secteur santé, gériatrie en particulier ainsi que l'aide aux anciens à domicile, intitulé «Parole et mémoire des vieux» ; ce projet est fondé sur l'idée que les personnes âgées, issues du monde rural et transplantées dans un autre univers refoulent d'autant plus leur culture et leur parler qu'elles n'ont pas conscience de leur valeur et que ceux qui les côtoient ont souvent une vision négative de l'identité qui est la leur. Une personne participant à l'aide aux personnes âgées à domicile nous disait notamment que les anciens se renferment d'autant plus sur eux-mêmes qu'ils ont le sentiment de «mal parler» et de n'avoir rien d'intéressant à dire, d'où l'importance

de la prise de conscience que le rejet d'une langue est préjudiciable à la personnalité de l'individu. Dans nos réunions cet échange entre les différentes générations est particulièrement fécond.

Le second projet déposé s'intitule : «L'enfant, la famille, le patois et l'école» et s'adresse non seulement aux enseignants mais aussi aux orthophonistes et psychologues ; le but est ici de montrer qu'un travail de sensibilisation de l'enfant aux richesses sous-estimées de son environnement quotidien permet de revaloriser et la perception que l'enfant a de lui-même et celle qu'il peut avoir de sa famille et d'une manière plus générale de son milieu.

Christian L. — *Votre souci de préserver l'identité linguistique et culturelle des habitants de notre région ne vous fait-elle pas parfois qualifier de passéistes ?*

Gilles M. — Si l'on suivait certains régionalistes, heureusement peu nombreux, qui conçoivent le patrimoine uniquement comme de l'acquis, effectivement l'on pourrait nous qualifier de passéistes. Au contraire, nous nous attachons à définir une évolution qui ne soit pas trahison sur les problèmes fondamentaux. Ainsi assistons-nous à un renouvellement important du conte comme du théâtre consacré traditionnellement à des demandes en mariage. En leur temps, de telles pièces traduisaient une réalité car un mode de production était en cause, l'échange des champs dans le cadre d'une société rurale figée. Aujourd'hui une pièce comme *Les s'mous d'orties* prend en compte les problèmes de l'agriculture bretonne actuelle : la modernisation, la surproduction, l'endettement et ces questions d'actualités sont abordées en gallo. C'est intéressant car nous avons constaté que les spectateurs éprouvaient du plaisir à entendre parler de leurs problèmes dans leur langue.

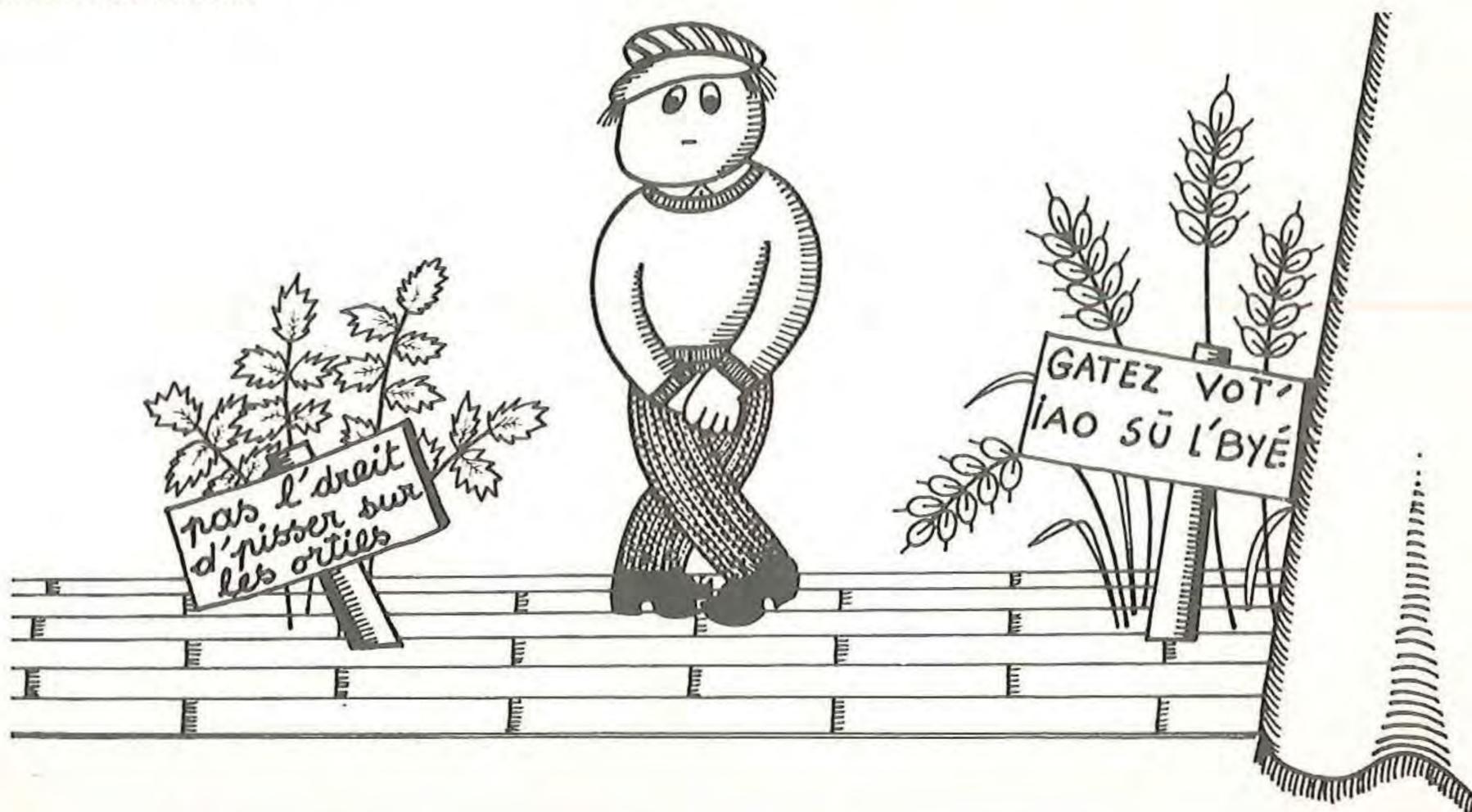
Christian L. — *Moyen privilégié d'une communauté pour exprimer les divers aspects de sa vie, une langue doit non seulement s'adapter mais évoluer...*

Gilles M. — Si elle n'évolue pas, elle n'est plus qu'un objet de musée. Au contraire, des mots comme «échaudouère» pour lave-vaisselle, de «échauder» = faire la vaisselle ou «huchoué» pour micro, de «hucher» = parler très fort, prouvent les capacités de création de notre langue qui pas plus que les autres n'est frappée d'incapacité congénitale ! Et puis une langue ce ne sont pas seulement des mots et des expressions, c'est aussi une vision du monde. Ainsi dites «bouêtes à goules» pour télévision et ça vous mettra le doute dans la tête ! ce qu'il faut bien parfois appeler le cirque télévisuel ne pourra plus être pris au sérieux !

Pouvoir dire les choses d'aujourd'hui et de demain avec notre langue ; exprimer le présent sur des instruments de musique traditionnels, retrouver nos danses, quitte à les rajeunir, c'est s'inscrire dans le sens de la vie, c'est avoir le souci non seulement de préserver son identité mais aussi de l'enrichir.

Pour conclure, je dirai que la langue c'est ce qui fait la spécificité de l'être humain et ce n'est pas un choix innocent si en 1980, dite «année du patrimoine», on a privilégié les pierres, le patrimoine linguistique ayant été édulcoré, passé sous silence. Notre lutte pour la défense des langues régionales c'est aussi le refus des modèles, de ce qui nous est imposé parfois même à notre insu par les médias. Reprenant deux formules célèbres, je n'hésiterai pas à dire que la linguistique «c'est une chose trop sérieuse» pour la laisser entre les mains des seuls linguistes et que la langue «c'est ce qui reste quand on a tout oublié».

Renouveau du théâtre en gallo avec les s'mous d'orties



«Se fa un gènocidi cultural cada còp que la lenga parlada per una collectivitats es fórabandida de l'escòla. E cada còp que son refusadas a una etnia li possibilitats de difusion modèrna de sa lenga e de sa cultura : ensenhament, premsa escrita et parlada, television.»

Convention de l'U.N.E.S.C.O.
signada en 1960 per l'Estat Francés

AQUELEIS MESTRES D'ESCOLA QU'AN CAUSIT DE CANTAR...

— Daumàs, tu es instituteur dans un petit village du haut Var (83), mais tu es surtout connu comme militant du mouvement occitan et chanteur... Tu as enregistré plusieurs disques en langue occitane ; alors pourquoi cette décision de chanter en plus de ton métier, et sans l'abandonner ?

— Ai causit de cantar perqué, fa 12 ans, non sabíau que d'autrei se sentien de far quaucaren per lo país. Me cresíau solet que podíau far ? Cantar. (...) Me siáu avisat que la cançon èra un biais eficaç de far avançar la causa occitana. Me va pensi totjorn. Siáu totjorn mestre d'escòla perqué mon mestier m'agrada (...) e coma que sieche siáu contra lo professionalisme, per lo cantaire tant coma per lo pintre, lo sculptor...»

(Daumas dit que chanter est un moyen efficace de faire avancer la cause occitane. Mais il refuse le professionalisme en art et aime son métier.)

— Et cette chanson occitane, est-ce une chanson de variété ou une chanson de lutte ?

— (...) ara, es de devenir qu'avem besonh... Siam quauqueis uns qu'avem l'enveja de far de cançons. De cançons simplament. Per dire la vida, l'amor, la mòrt. Mai en occitan perqué es la lenga nòstra coma n'i a d'autrei que fan de cançons en castichan, en engles, en francés, en italian... E nos fau sortir dau «ghetto» onte lei «mass-media» e lo poder politic nos an embarrats. Per aquò, assajar d'anar cantar en defòra de l'estat francés !

(Daumas dit que la chanson traditionnelle d'amour reprend le pas sur les chansons populaires... Il se tourne vers l'avenir : l'essentiel est de s'exprimer dans sa langue.)

— Est-ce que tu vois un rapport entre ton métier d'instituteur et tes activités de chanteur ?

— Oc. Fin finala cantar e estre magistre, es parier. La tóca n'es la mema : duerbir leis uelhs ai gents, educar, aprener lo respiech deis autrei, preparar deman, cambiar lo monde...

(Daumas dit que le but est exactement le même : changer le monde.)

— Pour toi, comme chanteur militant de la cause occitane, que représente la culture populaire dans un pays centralisé et élitiste à cet égard ?

— Es segur que dins la societat centralisada, elitista que vivem encuèi, la cultura occitana creba. Encara que fau pas se pensar que la lenga es tota la cultura ! La cultura es pereu lo biais de manjar, de jogar, d'aimar... e aquò se tua pas tant aisidament qu'una lenga. (...) Alora me pensi qu'es segur que fau cambiar de societat, cambiar lei rapòrts entre leis país...»

(Daumas dit que la société centralisée où nous sommes tue la langue mais pas les «coutumes», et il faut modifier les rapports entre pays en France.)



— Est-ce une contradiction fatale de soutenir le nouveau gouvernement français et revendiquer une Occitanie libre ?

— Lo govern francés d'ara es de segur pas tant marrit per nautre que lei rufians d'avant. Mai n'espera pas grand causa personalament. Volon pas (l'an jamai dich) tornar mai donar sa libertat ai pòples oprimits de l'estat francés. Aplicant la maxima francesa — de deux maux il faut choisir le moindre — avem votat amb estrambòrd per la seneca francesa ; mai es pas nòstre ideu.

(Daumas dit que les occitans ont voté pour la gauche française sans illusions, car ils savent qu'elle refuse de libérer les peuples opprimés sur son territoire.)

— Merci d'avoir bien voulu participer à notre revue. As-tu des projets de disques après celui qui est paru chez Ventadorn l'an dernier ?

— Prepari ara un disco que recamparà de comptinas e de cançons per lei, pichòts. Emai un conte. Adonc un disco que deuriá interessar leis ensenhaires...

La situation en Provence

Nous réclamons des mesures d'urgence pour la langue et la culture d'oc en Provence.

Au moment où la volonté populaire confirme son désir d'un changement fondamental dans les buts et les structures de l'Etat et de notre société, il est nécessaire de rappeler certains faits, et de formuler un certain nombre de revendications précises dont la satisfaction nous semble urgente.

Jusqu'à ce jour, le pouvoir centralisé a mené une politique d'opposition et d'ignorance à l'égard des langues de France autres que l'idiome officiel, et des mouvements progressistes qui travaillent à encourager leur maintien devant la concurrence inégale de l'idiome privilégié. Cette politique était à ce point en contradiction avec les conventions et traités internationaux que la France a refusé d'adhérer à certaines d'entre elles qui reconnaissent les droits des minorités ethniques. On peut espérer que les partis au pouvoir, qui ont largement fait état de leur inté-

rêt pour la question, saisiront au plus tôt l'occasion de mettre en pratique leurs déclarations sur ce problème. La politique de décentralisation, en effet, ne se conçoit pas sans une attention spéciale aux moyens d'expression originaux de chaque région, qui favorisent considérablement le sentiment des citoyens d'appartenir à une collectivité régionale, sans nuire le moins du monde à l'unité nationale, comme le montre l'exemple des états qui pratiquent un réel pluralisme culturel : Suisse, Yougoslavie par exemple.

En Provence, les gouvernements de l'ancienne majorité, comme celui de Vichy et à travers ses représentants à Marseille et à Nice se sont appuyés sur les éléments les plus rétrogrades du mouvement félibréen pour cantonner la diffusion de la langue et de la culture d'Oc dans ses aspects les plus académiques, les plus passésistes, et les plus coupés de la langue populaire et des problèmes socio-économiques de notre pays. D'autre part, ils ont tout fait pour nier l'existence d'une langue occitane — ensemble des dialectes d'Oc dont le Provençal — langue dans le plus moderne d'idiome naturel : concevrait-on la culture canadienne ou wallonne sans référence à la francophonie, ou la culture d'un Américain séparée de l'ensemble anglo-saxon ? Mieux encore, les interdictions professionnelles prononcées à l'encontre des enseignants occitanistes à la suite d'une véritable chasse aux sorcières, les circulaires aberrantes prises à ce sujet par les deux recteurs de Nice et d'Aix-Marseille, tout cela a gravement nui à une langue et une culture qui font partie de la pratique quotidienne ou au moins de la tradition familiale de onze millions de Français.

Nous avons sollicité deux entrevues dans le but de discuter des problèmes suivants :

1. Reconnaissance de la représentativité de l'Institut d'Etudes Occitanes pour toutes les questions touchant à la langue et la culture provençale.
2. Création pour la rentrée scolaire 1981-82 d'une commission académique, organe d'information et de réflexion démocratique. Sa mission sera d'organiser l'enseignement réel de la langue occitane dans ses variétés dialectales de Provence.
3. Recensement des disponibilités en matériel pédagogique et en animateurs. A cette fin, compléter la mesure précédente par la nomination de conseillers pédagogiques départementaux chargés en outre d'assister les maîtres en place.
4. La programmation d'une formation des enseignants.
5. Enfin, l'application totale des dispositions de la loi en faveur de l'enseignement des langues régionales.

Pour de plus amples informations, demander *Le petit livre de l'enseignement occitan*, Institut d'Etudes Occitanes, secteur enseignement, 287 cité Fléming, 11000 Carcassonne.

L'enfant bilingue et l'école française

L'APPRENTISSAGE DU REJET

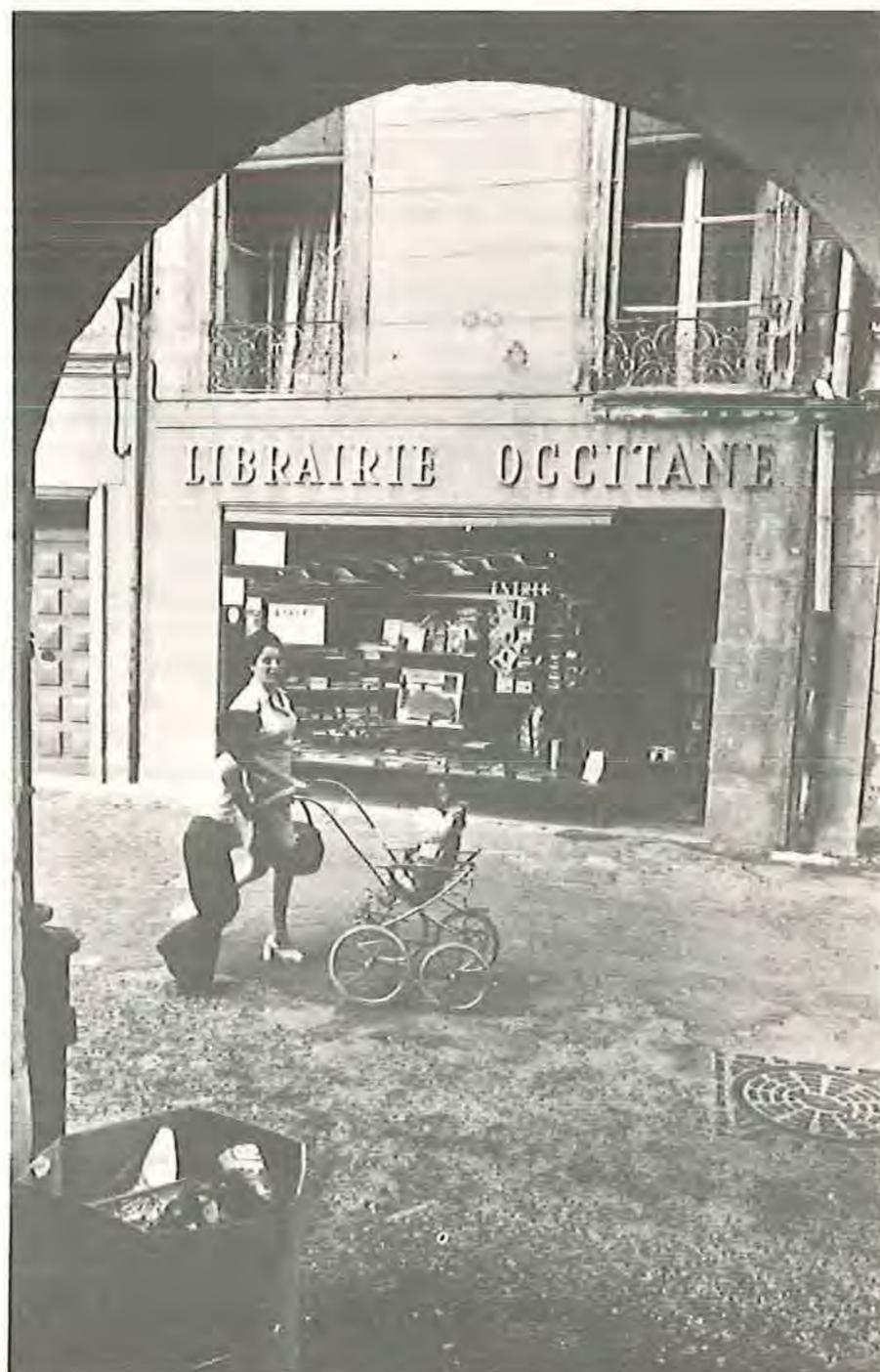
En Occitanie, les maîtres(ses) ne sont pas préparé(e)s à accueillir l'enfant qui n'est pas d'expression uniquement française, soit qu'il soit bilingue occitan français, soit que son expression en français soit calquée sur l'occitan (c'est alors le francitan). Certains, cependant, par auto-formation, par démarche personnelle adoptent une attitude épanouissante pour l'enfant bilingue parce qu'elle n'est pas culpabilisante (complexe de la faute de français) ni répressive (toutes les façons de s'exprimer sont admises). Mais ceux ou celles-là ne sont qu'une infime minorité.

Ainsi, en maternelle par exemple, les enfants aiment beaucoup apporter à l'école un livre de la maison. C'est pour eux une relation affective, une partie de leur univers de la maison, qu'ils veulent faire partager aux autres enfants par l'intermédiaire de la maîtresse qui lira l'histoire. Mais la maîtresse lira les livres en français, pas ceux en occitan. Il peut renouveler l'expérience avec une chanson en occitan ; cette fois-ci, il se passera autre chose : la maîtresse fera apprendre la chanson aux autres, mais dans sa version française : «*ai vist lo lop, lo rainard, la lébre*», que l'enfant aura chanté, deviendra pour tout le monde «*j'ai vu le loup, le renard et la belette*». L'enfant bilingue comprend, à son niveau, qu'une partie de lui-même est rejetée.

Certes, on n'a pas empêché l'enfant de parler occitan, mais on l'a découragé de le faire. Découragé au point qu'après quelques mois d'école maternelle, il revient à la maison en disant d'un ton teinté d'angoisse et de reproche : «*Maman, je veux plus que tu me parles occitan !*» Est-ce un mot d'enfant ? A cet âge, de trois ou quatre ans, l'enfant sait qu'il y a deux mots pour désigner un objet, mais il ne distingue pas à quel moment il parle occitan, à quel moment il parle français. Peut-être s'est-il senti la bête curieuse un jour où la maîtresse lui a demandé de parler occitan devant les autres, et les petits n'aiment pas être différents des autres, ils ne s'assument pas minoritaires. Bref, il a fait à l'école l'apprentissage d'une réalité dure pour lui ; seulement une langue a droit de cité. Sur les deux mots qui lui viennent aux lèvres, un seul est reconnu, le mot français, bien sûr. L'autre, celui que la maîtresse n'a pas répété, il faut le garder, le refouler. Que se passe-t-il quand l'enfant est bilingue français anglais ?

L'attitude des parents est déterminante quand il s'agit de révaloriser, à l'extérieur de l'école, la langue que l'école ne veut pas reconnaître. Quand les parents ont une pratique publique de l'occitan et cela va de pair avec le fait qu'ils aient parlé en occitan à l'enfant depuis sa naissance, ils auront une relation avec l'instituteur(trice), «*e serià ben lo diable qu'aqueste comprena pas res...*» souvent il (elle) est capable de parler ; et presque toujours, il (elle) comprend. Cette attitude dédramatise un peu la situation pour l'enfant.

Au cours préparatoire, on apprend à lire. Il est extrêmement rare que l'instituteur de l'école française intègre l'apprentissage de la lecture de l'occitan. Alors il se fera à la maison ce qui, ajouté aux six heures de classe quotidiennes et obligatoires, risque d'imposer à l'enfant une tension supplémentaire. Heureusement, cela va très vite : l'enfant bilingue acquiert très rapidement les graphèmes de l'occitan. Car il faut être vigilant : ne lui apprendre à lire que le français, c'est l'éloigner de lectures en occitan, c'est placer l'occitan en situation⁹ d'infériorité.



D'autres déboires l'attendent. Au cours élémentaire, pour enrichir le vocabulaire, on peut demander à l'enfant d'établir des listes de mots. Naturellement l'enfant bilingue cherchera dans les mots qu'il connaît, et glissera dans sa liste des mots occitans. Il y a de fortes chances pour que l'enseignant même averti de la situation de l'enfant, réagisse par le rejet, car il n'entre pas dans sa structure mentale qu'on puisse parler autrement que français à l'école française. Ainsi, l'enfant devant par exemple, rassembler des mots dans lesquels on entend /uc/ pensera à «caluc» et «pesuc». Mais ces mots seront barrés de rouge sur le cahier et sur «caluc» la maîtresse a écrit «calcul»; sur «pesuc» un point d'interrogation. C'est grave : parce qu'elle considère que l'enfant ne sait pas écrire calcul ; que, de plus, il entend /uc/ dans ce mot ; quant à «pesuc», non identifié.

Etourdi, dyslexique, s'exprime mal : voici l'enfant bilingue défini par l'école française qui ne reconnaît pas le bilinguisme. Peut-être ces «appréciations» seront-elles consignées dans quelque livret scolaire...

On ne peut pas en occitanie, être enseignant de quelque discipline que ce soit et en particulier instituteur ou enseignant de français et ignorer complètement l'occitan. L'ignorer, cela revient à admettre uniquement le français, reconnaître une seule norme et dévaloriser tout ce qui s'en éloigne. C'est aussi faire de cette norme un moyen de sélection, et, en même temps, refouler toute expression autre.

L'école laïque, publique, obligatoire et en français intègre ou rejette. Quand elle intègre, elle mutile. Quand elle rejette, elle condamne. Combien d'enfants venant de la campagne ou des quartiers ouvriers n'osent plus ouvrir la bouche après quelques années de scolarité «formatrice»? «Formatrice ou réductrice à un mode d'expression unique, que l'on possède d'ailleurs plus ou moins bien, à un système idéologique du genre «*travaille pour réussir, ne proteste pas, sois bien sage*», à un système culturel privilégiant la culture-musée contre la culture-vie, enfermant la culture dans les manuels de français.

L'enseignant d'Occitanie aurait-il la prétention de détenir le langage châtié («châtré») de la bonne société ?

D'où sort-il, d'abord ? Souvent de la campagne ou des quartiers ouvriers, comme beaucoup de ses élèves. Où et comment a-t-il appris le français ? Chez lui, «*a vista de nas*», à l'école aussi, et on a vu par quelle idéologie et quelle notion rétrécie de la culture passe cet apprentissage. Il croit parler français avec correction, quelle blague ! Comme tout le monde ou presque en Occitanie il dit :

«*J'ai ramassé un plein panier de pommes
J'ai passé par la route...*» etc.

Au nom de quelle prétendue correction de son langage fait-il la chasse aux fautes de français en Occitanie, comme d'ailleurs en Bretagne, Euzkadi ou Corse... Il y a des «occitanismes» («breizismes», «euzkadismes» ?), c'est-à-dire des expressions calquées sur des tournures de syntaxe occitane et francisées. Exemples : «*d'un peu je tombais*» ; «*d'un pauc mai tombave*» ; «*s'en est fallu de peu que je tombasse*».

Face à ces occitanismes courants, deux attitudes : on rejette : «incorrect», «barbarisme» et on pénalise un élève bilingue souvent, dont l'école ne reconnaît pas le bilinguisme et à qui elle n'a pas donné la maîtrise des deux langues. C'est une attitude répressive. On s'appuie sur ces «occitanismes» sur le francitan, pour entreprendre une reconquête de l'occitan.

DE QUAUQU'UN MAI A QUAUQU'UN D'AUTRE

La génération de nos parents est arrivée à l'école en disant *quauqu'un mai*. Bon gré mal gré, à coups de «senhal» et autres punitions les années de scolarité obligatoire les ont amenés à «*quelqu'un plus*». Notre génération connaît le «*quelqu'un plus*» et apprend à dire à l'école «*quelqu'un d'autre*» avec, en plus, un petit diplôme pour les bons élèves. C'est à ce «*quelqu'un d'autre*» qu'en sont les élèves actuels et quand ils se mettent à parler occitan, ils disent «*quauqu'un d'autre*», c'est-à-dire une tournure française occitanisée.

Plus simplement :

1^{re} étape : occitan : «*quauqu'un mai*».

2^e étape : occitanisme en français francitan : «*quelqu'un plus*».

3^e étape : français : «*quelqu'un d'autre*».

4^e étape : francisme en occitan : «*quauqu'un d'autre*».

L'école poursuit sa politique assimilationniste et gagne du terrain bien aidée par la télé.

Maintenant, le francitan recule lui aussi. L'école éloigne de l'occitan.

Au niveau des acquisitions de l'école élémentaire, on est à la troisième étape : «*quelqu'un d'autre*». A partir de là il n'est plus aussi facile de récupérer l'occitan. Le français standard appris à l'école et par la télé déforme l'occitan, sape au plus profond de nos mémoires le substrat de la langue. Ce ne sont pas trois heures de cours d'oc par semaine à partir de la quatrième qui vont rétablir la situation ; mais plutôt l'occitan dès les premiers mots, l'occitan dès l'éveil à la vie et à l'école maternelle.

D'autre part, au cours préparatoire, les enfants apprennent à prononcer les è ouverts : «*lait*», «*forêt*», les o fermés : «*rose*», «*autre*», etc. Que reste-t-il du francitan et de l'occitan ?

Quel rôle joue-t-il l'enseignant qui applique les «recommandations» pédagogiques et chasse l'accent ?

Par contre, on fait des tentatives pour introduire l'anglais en maternelle et primaire. Une agression de plus contre l'occitan. Au nom de l'ouverture d'esprit qu'engendre le bilinguisme. Mais il y a à peine une génération, on était bilingue dans l'hexagone !

Seulement, l'école l'a-t-elle reconnu ce bilinguisme ? Sûrement pas, car il mettrait en danger la fameuse unité nationale. N'oublions pas l'adresse de la Convention Nationale du Peuple Français : «*la langue doit être une comme la République*». Et un siècle plus tard, on pourra penser ; l'École doit être un...ifiante...

Se contenter de tolérer l'occitan sous prétexte de libéralisme de l'expression spontanée, c'est en fait accepter que bientôt français et franglais aient digéré occitan et résidus d'occitan.

Il faut s'appuyer sur le francitan à défaut d'occitan pour remonter à la source pour aider les enfants à acquérir la maîtrise des deux langues, ce qui est un moyen de lutter contre l'effet de laminoir de la langue et de la culture.

Certes les maîtres(ses) doivent recevoir une sérieuse formation à l'occitan qui doit se doubler d'une démarche pédagogique épanouissante pour l'enfant. L'école française, si elle se prétend démocratique, doit intégrer toutes les cultures, les expressions et devenir bilingue, en ce qui concerne occitan-français :

LE PEUT-ELLE ?

Article réalisé par l'I.C.E.M. 83 en collaboration avec Daniel DAUMAS et l'Institut d'Etudes Occitanes du Var.

